

A l'attention de Madame Christelle Morançais,
Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire

Et de Monsieur Franck Louvrier,
Président de la commission 2 « entreprises », Vice-président du Conseil régional

Nantes, le 27 mars 2024

Objet : Rapport d'urgence sur l'octroi d'une garantie de prêt par la Région pour un projet d'Atos

Madame la Présidente, Monsieur le Vice-président,

Nous avons reçu ce mardi 26 mars en début de soirée dans le cadre de la procédure d'urgence un rapport E100 de la commission 2. Celui-ci propose à notre assemblée d'approuver une garantie d'emprunt, dans le cadre de la reconstruction-extension de l'usine ATOS d'Angers, au profit de la société Alter Cités, société publique d'aménagement. La garantie de notre collectivité serait accordée à hauteur de la somme de 5 000 000 €.

Ce rapport étant présenté via la procédure d'urgence et la commission 2 ne s'étant pas réunie ce lundi faute de rapports à l'ordre du jour, nous disposons seulement du rapport de deux pages transmis hier soir et de son annexe pour nous prononcer sur le sujet.

Pourtant, l'actualité du groupe Atos, en proie à de sérieuses difficultés trop brièvement présentées dans le rapport, nous interroge. Ces derniers jours dans la presse, nous apprenions ainsi que le groupe Airbus renonçait à acquérir une partie des activités d'Atos, en l'occurrence sa branche cybersécurité, big data et supercalculateurs, tandis que l'actuel actionnaire principal du groupe, le dirigeant de One Point, serait sur les rangs pour préserver l'intégrité du groupe et de ses actifs. Nous apprenions aussi les mauvais résultats annoncés par le groupe lui-même pour l'année 2023, à savoir 3,4 milliards d'euros de perte.

Il ne nous paraît donc pas envisageable que les conseillers régionaux et conseillères régionales se prononcent sans connaître la stratégie de l'Etat et sans information complémentaire sur ce dossier complexe et ses incidences en termes industriels, d'emploi, de souveraineté numérique et de prise de risque de notre collectivité. Nous vous demandons donc qu'un temps de parole pour la commission 2 soit ajouté à l'ordre du jour de la session plénière du 28 mars 2024, afin que nous puissions disposer de toutes les informations nécessaires et d'un temps de débat pour pouvoir nous prononcer sur ce dossier. Actuellement, les deux questions orales (déjà déposées avant l'envoi du rapport d'urgence) et leurs deux minutes respectives de présentation ne permettent pas d'aborder le dossier Atos à la mesure de son importance.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions de recevoir, Madame la présidente, Monsieur le vice-président, nos salutations respectueuses.



Solène Mesnager
Conseillère régionale



Arash Saeidi
Conseiller régional